



Combs, le 11-02-11

Madame La directrice départementale
La Poste DOTC de Seine et Marne
27, rue Ampère
77334 Meaux cedex.

Madame la Directrice,

Le syndicat CGT FAPT de Seine et Marne dépose un préavis de grève de 24 heures pour la journée du samedi 19 février (début 0 heure) le centre de distribution de Brie Comte Robert Courier. Ce préavis couvre l'ensemble du personnel, tous statuts confondus, y travaillant ou étant sujet à y travailler à cette date.

Ce préavis est motivé pour les raisons suivantes :

- Surcharge de travail sur les tournées
- Arrêt des tournées à découvert lors de différentes absences, ce qui signifie l'urgence à ré-injecter de la force de travail permanente
- Respect de l'horaire et de l'amplitude de tri
- Paiement correct et transparent des heures supplémentaires ainsi que le paiement des dépassements actuels liés à la mise en place de la nouvelle organisation
- Surcharge sur les CHM
- Amélioration des conditions de travail ce qui doit passer impérativement par l'amélioration du parc automobile et aussi et surtout des véhicules motorisés à deux roues
- Amélioration de la gestion du matériel courant trop souvent en rupture de stock.

Nous attirons votre attention sur le fait que de nombreux points de ce préavis sont directement liés à la mise en place, depuis quelques mois, d'une nouvelle organisation aux effets désastreux pour le personnel et pour le service public.

Veillez croire, Madame la Directrice, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour la CGT FAPT 77
François KLEIN